HAL
open science

Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Rapport Hcéres

To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives. 2010, Université Montpellier 1 - UM1. hceres-02035627

HAL Id: hceres-02035627

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035627

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluation des diplômes
Licences– Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Montpellier 1

Demande n° S3110050465

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Présentation de la mention

Le dossier licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) de l'Université Montpellier 1 présente la mention de STAPS qui comporte 4 spécialités : Activités physiques adaptées et santé - Entraînement sportif - Management du sport - Education et motricité. Les renseignements sur le pilotage de la licence, le projet pédagogique, les dispositifs d'aide à la réussite et l'insertion professionnelle sont présentés pour l'ensemble de la mention et non par spécialité.

Cette mention est déclinée dans toutes les UFR ou départements STAPS de France. On la retrouve partout sur le territoire national. C'est le diplôme général unique du premier cycle universitaire qui permet des études centrées sur le sport et les activités physiques. Cette mention se décline, au plan national, en 5 spécialités adossées chacune à une fiche RNCP, définies par la Conférence STAPS et validées par les branches professionnelles.

La mention proposée vise à former à l'ensemble des secteurs d'emplois où l'activité physique est impliquée. La mention STAPS comprend une première année commune à l'ensemble des spécialités. Les spécialités se diversifient à partir de la seconde année mais conservent chaque année des enseignements communs.

Les principaux secteurs de professionnalisation varient suivant la spécialité choisie.

Pour Activités physiques adaptées et santé, ils concernent les secteurs de l'inadaptation sociale, des déficiences comportementales et mentales, des déficiences neuro-motrices et locomotrices, des déficiences physiologiques et métaboliques, la perte d'autonomie et le vieillissement. L'étudiant doit être capable de participer à la conception de projets et d'organiser des programmes d'intervention en activités physiques, adaptés à la diversité des publics et des handicaps. Il peut prétendre à devenir coordonnateur de programmes d'Intégration par l'Activité physique adaptée (APA), à un emploi dans la prévention et l'éducation à la santé, la réadaptation et le réentraînement. Il peut être professeur en APA en milieu spécialisé, entraîneur en activités physiques et sportives adaptées, etc.

Pour Entraînement sportif, le titulaire de ce diplôme exerce son activité en autonomie en tant qu'entraîneur ou préparateur physique ou mental sous l'autorité du responsable de la structure. A ce titre, il prend en charge différents publics à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel dans la ou les spécialités figurant dans le supplément au diplôme.

Pour Education et motricité, le titulaire enseigne les activités physiques, sportives et d'expression en milieux éducatifs et scolaires.

Pour Management du sport, le titulaire de ce diplôme peut exercer tous les métiers du développement des activités physiques et de loisir dans les secteurs privé non marchand, privé marchand ou public. Ce sont aussi les métiers type direction des sports dans les communes, etc.

L'offre de formation en STAPS de l'Université Montpellier 1 est ainsi tout à fait cohérente et en adéquation avec les secteurs d'emplois identifiés à ce jour.

Avis condensé

Avis global :

Cette licence correspond aux déclinaisons des spécialités adossées à des fiches RNCP elles-mêmes adossées à des secteurs d'emploi bien identifiés. Elle a déjà fait ses preuves de façon positive. A titre d'exemple, la spécialité Activités physiques adaptées et santé est historiquement parmi les toutes premières à avoir existé en France et est connue pour la qualité de la formation et la bonne insertion des étudiants diplomés. Elle a souvent servi de référence au développement de ce diplôme dans d'autres UFR STAPS en France.

La présentation choisie pour cette licence ne permet qu'une expertise générale de la mention et pas des spécialités puisque les renseignements fournis n'apparaissent qu'au niveau le plus général. Seules les fiches RNCP et les annexes descriptives aux diplômes sont exprimés selon les spécialités. Ce choix est tout à fait plausible. Il ne permet cependant pas de distinguer l'opportunité et la pertinence de filières dont les contenus et les débouchés sont très différents.

Il faut souligner que les quatre spécialités correspondent bien aux différents secteurs de la discipline STAPS et aux secteurs professionnels différenciés et bien identifiés au plan local comme au plan national.

Les spécialités proposées se spécialisent à partir de la L2, mais font apparaître chaque année des enseignements communs. Entre ces spécialités des passerelles sont prévues. Le dispositif permet donc aux étudiants de se spécialiser, mais aussi de se réorienter s'ils le souhaitent.

Enfin, le dispositif de master mis en place permet une continuité d'études.

Points forts :

- Une professionnalisation importante.
- L'organisation pédagogique.
- Mise en place d'une démarche qualité.
- La spécialisation par rapport aux différents secteurs d'emplois dès le début de la L2 en conservant un tronc commun et des passerelles entre les spécialités.
- Mise en place d'un dispositif d'évaluation précoce pour détecter les manques individuels et orienter le cursus de chacun.
- Mise en place d'un dispositif d'orientation et d'accueil, spécialisation progressive des cursus, bonne professionnalisation, la prise en compte de la diversité des publics et la mise en place d'une pédagogie différenciée afin de répondre à la diversité des étudiants.
- Mise en place d'un cursus renforcé pour ceux qui le souhaitent avec un parcours « approfondissement scientifique » dans toutes les spécialités à partir de la L2. Ce parcours est destiné aux étudiants visant une poursuite en master.

Point faible :

- Manque d'informations sur la professionnalisation des spécialités, lié à l'organisation autour de la mention. Les renseignements sont alors tous donnés sur l'ensemble de la mention.

NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de :

- Renforcer la formation par alternance et l'apprentissage. Pour certaines formations, telles Entraînement sportif ou encore Management du sport, ce type de formation peut s'avérer très positif.
- Systématiser la formation aux premiers secours, pour tous les étudiants de STAPS.
- Mieux renseigner les différentes spécialités.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

Il est constitué de deux responsables, d'un bureau de cinq membres, d'un comité de pilotage qui, outre les membres du bureau, associe les responsables de spécialités ou de parcours (7 membres). L'équipe pédagogique est très importante et permet largement de conduire et de faire fonctionner cette mention et les quatre spécialités qui s'y attachent. Le mode de gouvernance choisi permet de rendre très claires les responsabilités pédagogiques des membres du comité de pilotage.

2 ● Projet pédagogique :

Le projet pédagogique apparaît clair et cohérent. Tout en permettant une spécialisation précoce dès la seconde année, spécialisation nécessaire pour répondre aux demandes explicites des employeurs et négociées par la Conférence nationale, des passerelles et réorientations sont possibles à tout moment de la licence. Le dossier signale que l'équipe pédagogique a aussi fait ce choix pour donner du sens aux études pour les étudiants qui doivent disposer de compétences très différentes selon les secteurs d'emplois choisis.

Il est indiqué que les enquêtes de suivi des étudiants confortent ce choix. Il faut rappeler ici qu'à tous les échelons du diplôme, L1 – L2 – L3, un tronc commun persiste.

Notons que l'équipe pédagogique a engagé une démarche « qualité » qu'elle indique mettre au centre du projet présenté ici. Cette démarche inclut l'évaluation des enseignements, la structuration de l'équipe de formation, le suivi de la réalisation des maquettes, suivi des conditions concrètes de la formation et une stratégie d'amélioration continue de la qualité de la formation.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Le dispositif d'aide à la réussite fait appel aux outils classiques, mais aussi à des innovations telles :

- une semaine de pré-rentrée pour évaluer le niveau physique et les acquis scolaires des étudiants de première année,
- un contrat de réussite, « road book » de l'étudiant, une réduction du nombre d'heures de cours magistraux au profit des travaux dirigés,
- une UE carrefour théorie-pratique,
- une pédagogie différenciée selon les résultats de la semaine d'évaluation/pré-rentrée,
- un diagnostic précoce des étudiants en difficulté grâce à un renforcement du suivi pédagogique et à un tutorat spécifique pour certains étudiants,
- une augmentation du nombre d'heures allouées à la méthodologie universitaire,
- un règlement général des connaissances avec des critères affichés d'évaluation publics des étudiants.

Le dispositif mis en place par l'UFR STAPS de l'Université Montpellier 1 semble bien adapté aux besoins des différents profils d'étudiants présents dans cette filière.

4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

L'Université Montpellier 1 a mis en place des enquêtes sur le devenir des étudiants, dont certaines concernent les STAPS. Comme partout pour l'instant, ces enquêtes ne portent que sur une partie des étudiants, les cohortes étant difficiles à suivre. Sur les effectifs suivis, l'insertion des étudiants de STAPS semble tout à fait en accord avec les données connues au niveau national pour la discipline STAPS. L'UFR STAPS de Montpellier fait état de 88,5 % d'étudiants ayant trouvé un travail, 30 mois après avoir terminé leurs études. 11,5 % sont toujours en recherche d'emploi. De même, le salaire moyen de 1400 € est proche de la moyenne nationale. 52,8 % considèrent leur emploi comme stable. Parmi ces salariés, 51,1 % sont sur un emploi catégorie B, 31,1 % catégorie C, 10,9 % cadres. Même si des progrès restent à réaliser, en particulier pour éviter que les licenciés soient sur des emplois catégorie C, il reste que l'insertion professionnelle des étudiants de l'UFR STAPS de Montpellier 1 est tout à fait satisfaisante au regard

des statistiques nationales de l'emploi en France et elle correspond bien à ce qui ressort des enquêtes sur l'insertion des diplômés STAPS, en dehors sans doute d'un nombre de catégorie C trop important.

En revanche, cette insertion professionnelle ne concerne que 32,5 % des étudiants, puisque plus de 67 % d'entre eux continuent leurs études dont 34,2 % en master. Les autres font des formations complémentaires.